



COMPÉTITIONS

REGLEMENT COMPETITIONS DEPARTEMENTALES JEUNES – U16-U17

PAGE 1/6

U17 - 1^{ère} Phase

D1 POULE A

Equipe

BRASSAGE LIGUE

Reste en D1

Reste en D1

En D2

En D2

Mi-saison les 2 derniers
rétrograde en D2

Poule de Brassage B

Equipe

En D1

En D1

En D1

En D2

En D2

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

Poule de Brassage C

Equipe

En D1

En D1

Le moins bon En D2

En D2

En D2

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

Poule de Brassage D

Equipe

En D1

En D1

En D1

En D2

Le moins bon en D3

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

En D3

Phase de Brassage
X poules de 8 ou 10 équipes

DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL

U17 – 2^e Phase

BRASSAGE LIGUE

Equipe

monté en U18 R2

Retourne en U18/U19

Retourne en U18/U19

Retourne en U18/U19

Retourne en U18/U19

Retourne en U18/U19

D1 POULE à 10 équipes

Equipe

Reste en D1 U16/U17

x Descentes en
interdistrict U17 et
de région

descend

X rétrograde en
Brassage

Poule de D2 à 8 équipes Ou 10 équipes

Equipe

En D1 U16/U17

Brassage

Poule de D3 à 8 ou 10 équipes

Equipe

Poule de D3 à 8 ou 10 équipes

Equipe

Phase de Brassage
X poules de 8 ou 10 équipes

DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL



COMPÉTITIONS

REGLEMENT COMPETITIONS DEPARTEMENTALES JEUNES – U16-U17

PAGE 2/6

Avant-propos : Par souci de simplification, pour toutes les dispositions des présents règlements relatives aux licenciés, c'est le genre masculin qui est utilisé mais il va de soi que les deux sexes sont concernés, sauf dispositions particulières.

1. Organisation générale

La Commission Départementale Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce présent texte.

Ce championnat est organisé en deux (2) phases sous forme :

1^{ère} phase	Match « aller »
2^{ème} phase	Poule d'accession - match « aller-retour »
	Poule D1-D2-D3 – match « aller »

2. Participant à ces championnats

a) En 1^{er} phase :

- ⇒ U17 D1 : 10 équipes réparties en une poule ;
- ⇒ U17 poule Brassage : X équipes réparties en 3 poules de 10 ou de 8 équipes.

b) En 2^e phase :

- ⇒ U17 Poule accession région : 6 équipes réparties en une poule avec matchs aller/retour ;
- ⇒ U17 D1 : 10 équipes réparties en une poule avec matchs aller ;
- ⇒ U17 D2 : 10 équipes réparties en une poule avec matchs aller ;
- ⇒ U17 D3 : X équipes réparties en X poules avec match aller.

3. Peuvent participer à ces championnats

- a) Les joueurs de catégorie d'âge U16 et U17 ;
- b) Les joueurs de catégorie d'âge U15 illimités selon les conditions prévues à l'article 73.1 des RG de la F.F.F.

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

4. Accessions - Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison en cours.

a) Accession des équipes U16-U17 poule d'accession région en U18 R2

L'équipe classée à la 1^{ère} place de la poule d'accession région du championnat départemental U16-U17 accèdera au championnat régional U18 R2.

En cas de vacance, il est fait appel au meilleur 2^{ème} puis si nécessaire on opère de la même manière avec les équipes classées de la 3^{ème} à la 5^{ème} place en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec le dernier de la poule.

b) Accession des équipes U16-U17 poule d'accession région en U18-U19 D1

Les équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place accèderont au championnat départemental U18/U19 D1 la saison N+1, sauf règles de repêchage énoncées dans le précédent paragraphe.

c) Accession des équipes U16-U17 poule D1 en U16-U17 D1

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place accèderont au championnat départemental U16/U17 D1 la saison N+1, sauf règles de repêchage énoncées dans le précédent paragraphe.



COMPÉTITIONS

REGLEMENT COMPETITIONS DEPARTEMENTALES JEUNES – U16-U17

PAGE 3/6

d) Rétrogradation des équipes U16-U17 D1 en poule de brassage

Les équipes classées de la 7^{ème} à la dernière place de la poule du championnat départemental U16-U17 D1 sont rétrogradées en poule de brassage, sauf cas de repêchage évoqué dans le précédent paragraphe.

5. Attribution des points

Pour tous les matchs de championnats, l'attribution des points se fera de la façon suivante :

- ⇒ Match gagné 3 points ;
- ⇒ Match nul 1 point ;
- ⇒ Match perdu 0 point ;
- ⇒ Forfait, pénalité retrait d'1 point.

En cas d'égalité de points dans une poule, le classement des clubs est effectué en tenant compte :

- a) De la différence entre les buts marqués et concédés lors des matchs joués entre les clubs ex-aequo ;
- b) De la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve ;
- c) Du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve ;
- d) Du quotient du plus grand nombre d'éducateurs formés sur la catégorie concernée sur la saison en cours.

Les accessions/rétrogradations des championnats départementaux seront publiées avant le début de chaque phase.

6. Calendriers et Heures des matches (samedi)

- a) Horaire officiel : 15h00
- b) Lever de rideau : 13H00

NOTA : Toute demande de changement de date ou d'heure pour une rencontre de championnat, coupe ou challenge doit être effectuée par le club via FOOTCLUBS dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée. Cette demande est soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via FOOTCLUBS. L'organisme compétent pourra ensuite officialiser le changement.

7. Encadrement et Banc de touche

Educateur ayant le DF Coach jeune, dérogation exceptionnelle jusqu'au 30/06/2027 en autorisant un CCFI U14-17 certifié.

8. Ballon

Le ballon est de taille 5.

9. Temps de jeu

90 minutes (2 fois 45 minutes).

10. Dispositions diverses

- a) Remplacement des joueurs
 - ⇒ Les joueurs remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu en application de l'article 24 A des R.G. de la LFNA.
- b) Exclusion temporaire
 - ⇒ L'exclusion temporaire s'applique à ces championnats dans le cadre de l'article 37 des R.G. de la LFNA et son annexe 3
- c) Equipement - Numérotation des maillots
 - ⇒ Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 14 pour les



COMPÉTITIONS

remplaçants.

Nota : une seule équipe par club peut participer aux championnats départementaux U16-U17 poule accession région ou D1

11) Cas Non prévus

Tous les cas non prévus dans le présent règlement sont réglés par la commission compétente conformément aux Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

12. Feuille de match (annexe 1)



COMPÉTITIONS

Compétition :
Journée ou Tour :
Date :
A M.....
Poule :

ANNEXE FEUILLE DE MATCH

RESERVES D'AVANT MATCH

Signature des capitaines ou dirigeants responsables (pour l'équipe) : _____

Signature de l'arbitre : _____

OBSERVATIONS D'APRES MATCH

Signature des capitaines ou dirigeants responsables (pour l'équipe) : _____

Signature de l'arbitre : _____

RESERVES TECHNIQUES A TRANSCRIRE PAR L'ARBITRE

Signature des capitaines ou dirigeants responsables (pour l'équipe) : _____

Signature de l'arbitre : _____